

Questions orales

Le Président: Le député de Calgary-Sud-Ouest.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, c'est plutôt le discours de quelqu'un qui veut garder son poste qu'une réponse sur les services de santé.

Dans un discours du 15 mars, le premier ministre a promis de préserver les cinq piliers de l'assurance-maladie, mais il n'a pas pu dire à son auditoire comment il s'y prendrait. Dans un discours du 4 mars, la ministre de la Santé a encouragé les provinces à multiplier les expériences dans la prestation des services, mais elle a refusé de dire sur quels pouvoirs elles pourraient compter pour faire ce travail.

Ma dernière question s'adresse au ministre des Finances. Combien de temps encore les Canadiens devront-ils attendre avant que le gouvernement ne propose un plan concret de réforme des services de santé? Combien de temps?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, il serait bien que le Parti réformiste écoute parfois au lieu de toujours sermonner.

Nous avons été très clairs dès le départ. Il existe une certaine souplesse, pourvu que les principes soient respectés et que nous conservions un régime qui soit au service de tous les Canadiens, qu'ils aient de l'argent ou non. Il faut que notre régime soit fondé sur les besoins. Ce que le Parti réformiste préconise, c'est un régime semblable à celui des États-Unis, qui est conçu pour les personnes aptes et fortunées.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski-Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans un discours prononcé hier devant le Canadian Club à Toronto, l'ex-président de Radio-Canada, Tony Manera, a démontré que des coupures de plus du tiers du budget actuel de Radio-Canada vont compromettre sérieusement le mandat actuel de la société d'État. Pendant ce temps, le nouveau président de Radio-Canada, l'ex-ministre conservateur Perrin Beatty, a déclaré et je cite: «...qu'il ne reste pas beaucoup de temps pour prendre des décisions difficiles», en faisant référence à l'abolition de secteurs entiers de Radio-Canada.

Le premier ministre confirme-t-il que celui qu'il a lui-même nommé pour présider Radio-Canada est tout à fait prêt et disposé à appliquer des coupures qui priveront Radio-Canada du tiers de son budget actuel, entraînant ainsi la mise à pied de 3 000 à 4 000 employés?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, dans le Budget du ministre des Finances, nous avons indiqué qu'il y aurait des coupures de 4 p. 100 cette année. D'ailleurs, ce n'est pas exagéré, comparativement aux coupures que nous avons été obligés de faire dans d'autres secteurs.

Nous avons aussi décidé, à ce moment, qu'il fallait revoir le mandat de Radio-Canada et d'autres organismes complémentaires, de telle façon que l'on puisse voir comment on peut s'adapter à la réalité d'aujourd'hui avec les moyens financiers d'au-

jourd'hui, et pour voir de quelle type de télévision nous avons besoin pour être concurrentiels au XXI^e siècle.

• (1430)

Lorsque que Radio-Canada a été établie, il n'y avait que deux stations de télévision qui entraient dans les maisons au Canada, alors qu'aujourd'hui, il y en a 100 ou 200. Nous allons mettre sur pied très bientôt un comité qui va revoir le mandat de Radio-Canada pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui et de demain, et à partir de ce mandat, nous établirons un budget pour pouvoir atteindre les objectifs que nous donnerons à Radio-Canada et d'autres organismes de même nature.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski-Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre réalise-t-il que la Société Radio-Canada a déjà des coupures qui viennent des séquences des budgets précédents, les coupures qui sont annoncées dans celui-ci et celles qui sont à venir.

Le premier ministre considère-t-il que l'ampleur des coupures qu'il entend imposer à Radio-Canada, en s'appliquant indistinctement aux réseaux anglais et français malgré la performance bien supérieure du réseau français, risque de compromettre gravement le mandat et l'avenir de la Société Radio-Canada française?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, historiquement, nous avons toujours reconnu la nécessité d'avoir une radio française et une télévision française au Canada. D'ailleurs, le budget de Radio-Canada est divisé; Or, proportionnellement la radio et la télévision française reçoivent plus que leur pourcentage de la population canadienne. Nous voulons continuer à donner un bon service de langue française à tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Mais il faut adapter ce budget aux réalités d'aujourd'hui et au mandat qu'il faut donner à la télévision lorsqu'on réalise aujourd'hui que la concurrence ne se limite pas seulement à un seul réseau mais à des centaines de réseaux. Il faut donner une vocation appropriée à Radio-Canada français comme à Radio-Canada anglais.

* * *

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, mes collègues médecins me disent que la Loi canadienne sur la santé est déjà périmée.

Par exemple, cette loi est censée assurer un accès raisonnable aux services de santé. Cependant, au Manitoba, les gens doivent parfois attendre jusqu'à 60 semaines pour une arthroplastie de la hanche. En Saskatchewan, ils attendent 30 semaines pour une extraction de cataracte et, au Québec, 1 460 patients attendent une chirurgie de correction d'une hernie.

La ministre responsable de ces listes d'attente peut-elle définir clairement l'accès raisonnable afin que tous les Canadiens soient protégés par la Loi canadienne sur la santé?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je crois que les Canadiens sont protégés par la Loi canadienne sur la santé.